



## L'INTÉGRATION DU GENRE PAR LA BELGIQUE, UNE RÉFORME AUX EFFETS CONTRASTÉS

### Contexte

**Cette nouvelle collection de fiches *benchmarking* genre vise au partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'intégration du genre. Une première revue documentaire et des entretiens individuels ont permis de repérer une diversité de bonnes pratiques en Belgique. Les ONG belges et françaises font face à des difficultés semblables dans l'intégration du genre. Cependant, depuis 2014, en Belgique, une loi impose l'intégration de l'approche genre comme un des sous-critères d'accréditation pour obtenir des subventions de l'État. Cette loi permettra-t-elle une réelle application de l'approche genre ?**

Selon la [Stratégie Genre et Développement belge](#), le concept genre renvoie à la manière dont la société attribue aux hommes et aux femmes des rôles et des statuts différenciés, avec une discrimination associée aux rôles féminins et à l'orientation sexuelle.

La stratégie s'appuie sur une triple approche genre basée sur les droits humains, approche mixte (transversale et actions spécifiques), et sur une prise en compte du contexte national et local.

Le genre est consacré dans la politique de coopération belge dès [la loi du](#)

[25 mai 1999](#) qui le dote d'un caractère transversal. En 2002, la direction générale de la Coopération au développement belge a élaboré une note stratégique genre. Celle-ci a fait l'objet d'une [évaluation de 2013 à 2014](#) soulignant notamment un besoin d'engagement politique et budgétaire plus ambitieux. En 2015, [une deuxième note](#) a été élaborée avec un [plan d'actions](#) sur quatre thèmes prioritaires (Éducation, santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR), sécurité alimentaire/accès aux ressources naturelles/*empowerment* économique et lutte contre les violences basées sur le genre).

### LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- [La loi du 12 janvier 2007](#) : intègre le genre à l'ensemble des politiques fédérales ;
- L'article 11 de la [loi du 19 mars 2013](#) : réaffirme la prise en compte du genre à l'ensemble des interventions de la coopération belge au développement ;
- L'arrêté royal du 2 avril 2014 : crée le Conseil consultatif Genre et Développement
- L'arrêté royal du 25 avril 2014 : réglemente les subventions des acteurs de la coopération belge

L'arrêté royal du 25 avril 2014 réforme la coopération belge et instaure le principe d'une accréditation des organisations de la société civile par le ministre de la Coopération au développement pour la demande de cofinancements.

Cette accréditation pose différentes conditions, notamment celle de réussir un audit sur la base de 10 critères, dont un porte sur la prise en compte du genre. Les ONG doivent ainsi se doter d'une politique en matière de genre, établir des plans d'actions genre, ou définir des outils d'aide à la décision en matière de genre, fournir une attestation de formation en genre ou de participation à des groupes de réflexion de réseaux ou comités sur cette thématique.

Cette loi, en plaçant la prise en compte du genre comme un des sous-critères d'accréditation a accéléré le caractère transversal de l'approche genre; la valorisation des expert.e.s genre ; la multiplication des formations genre et la diversification de prestataires de formation.

Avec le risque, cependant, que l'approche soit perçue uniquement comme une pratique imposée par les bailleurs et non comme un outil de transformation sociale.

Depuis la réforme de 2014, l'imposition de l'ensemble des critères de l'accréditation pour l'accès aux financements a, par ailleurs, mis en difficulté nombre d'ONG qui n'ont pu y satisfaire et même entraîné la disparition de certaines d'entre elles.

### Différences et similitudes avec le modèle français

Contrairement à la France, le concept du genre en Belgique inclut l'orientation sexuelle. La lutte contre les violences de genre porte donc une attention particulière à la population lesbienne, gay, bisexuelle et transgenre (LGBTI). En France, la stratégie genre n'inclut pas cette population. Mais les thématiques de SDSR, d'autonomisation économique, d'éducation et de lutte contre les violences restent une priorité pour les deux pays.

En Belgique l'intégration de l'approche genre conditionne l'accréditation des organisations pour obtenir des subventions de l'État. En France les bailleurs soulignent l'importance de cette dimension sans qu'elle ne détermine l'obtention du statut associatif ni qu'elle constitue, la plupart du temps, un critère excluant pour l'accès aux financements publics.

## ÉTAT DES LIEUX

### Intégration du genre dans les pratiques organisationnelles

#### Équilibre femmes-hommes au sein des équipes des organisations de solidarité internationale en France et en Belgique

Dans les deux pays, au sein des organisations enquêtées par Coordination SUD et par *l'ONG livre-ouvert*, la part des femmes dans les équipes salariées représente 60 %. Dans le cadre de l'étude menée par Coordination SUD, un débat important s'est imposé parmi les personnes participant aux focus groupes compte tenu de la féminisation du secteur associatif. Est-elle un indicateur positif, ou au contraire témoigne-t-elle d'une tendance globale des femmes à se retrouver dans un secteur et des métiers avec des niveaux de rémunération moindres, par rapport aux autres secteurs ?

En France, il existe désormais une parité femmes-hommes dans la fonction de direction au siège et les femmes sont désormais majoritaires au sein des Conseils d'administration. En Belgique, « la répartition femme-homme des postes de décisions/direction connaît des faibles évolutions »<sup>2</sup>

### Intégration du genre dans les pratiques internes

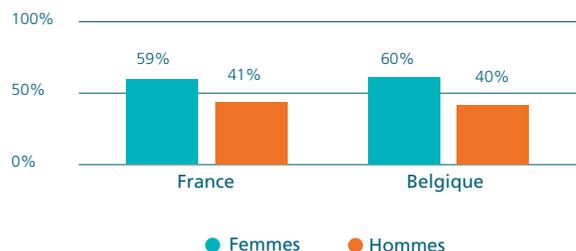
Selon les chiffres issus des études mentionnées<sup>3</sup>, les OSI intègrent progressivement l'approche genre dans leurs pratiques internes :

- **Projet associatif** : 9 % des ONG belges intègrent le genre dans leur vision/mission contre 45 % des ONG françaises ;
- **Communication** : 12 % des ONG belges intègrent le genre dans leurs outils de communication et 21 % ont élaboré des outils spécifiques genre. En France, 57 % des ONG françaises ont formulé des stratégies de communication intégrant une approche de genre ;
- **Formations** : 60 % des ONG belges ont reçu des formations/accompagnements à l'intégration du genre et 46 % des ONG françaises ont bénéficié de formations sur l'approche genre. Le renforcement des capacités pour la prise en compte du genre est un besoin réel pour les ONG des deux pays. *Source* : Comparaison des chiffres issus de l'étude menée par Coordination SUD en 2016 et par Le Monde selon les femmes en 2012 dans l'étude « Intégration du genre dans les ONG en Belgique. Impact du gender coaching du Monde selon les femmes »

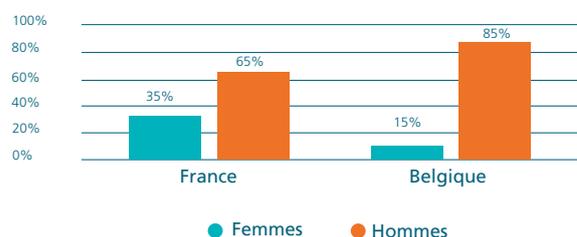
#### Nota Bene :

Les chiffres de l'étude belge datent de 2012, soit après la réforme de 2014 exigeant l'intégration du genre comme un des sous-critères d'accréditation. Les chiffres ont dû depuis évoluer car les ONG ont été par la suite confrontées à la mise en place de politiques et de plans d'action genre.

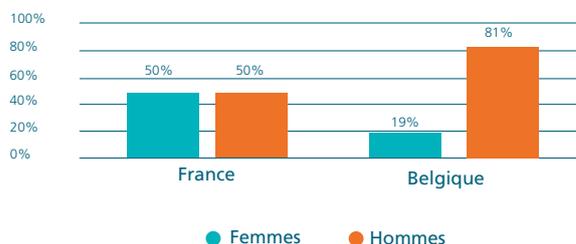
#### Répartition femmes-hommes salarié-e-s ONG



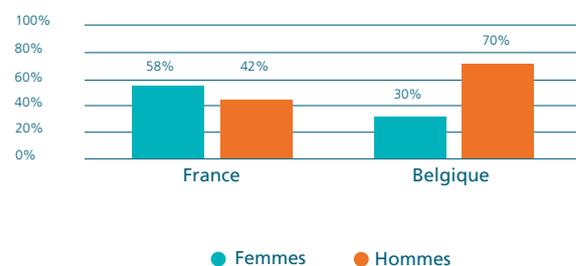
#### Répartitions femmes-hommes présidences des organisations de solidarité internationale



#### Répartition femmes-hommes dans les directions des organisations de solidarité internationale



#### Répartition femmes-hommes dans les CA des organisations de solidarité internationale



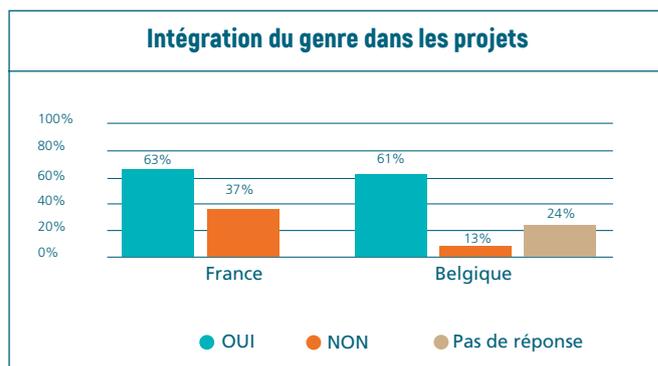
1 Le Monde selon les femmes, Intégration du genre dans les ONG en Belgique Impact du gender coaching du Monde selon les femmes, Bruxelles, 2014 et Coordination SUD, Étude État des lieux de l'intégration du Genre dans les organisations françaises de la solidarité internationale, 2016.

2 Ibid. Le Monde Selon les femmes, p. 14

3 Ibid. Le Monde Selon les femmes, Coordination SUD

## Intégration du genre dans les projets

L'intégration du genre dans les projets a connu une évolution positive dans les deux pays. Cependant, les ONG rencontrent encore des résistances sur le terrain, notamment d'origine culturelle. L'étude belge a permis de créer une typologie de résistances à six niveaux : individuel, interpersonnel, rapports de pouvoir au sein de groupes, organisationnel, institutionnel et historique.<sup>4</sup>



## BONNES PRATIQUES

### Intégration du genre dans les pratiques organisationnelles

*Quinoa est une organisation d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECSI en France) ayant intégré le genre dans son positionnement politique, dans sa vie institutionnelle et dans ses pratiques pédagogiques. Cela répond à la volonté de ne pas reproduire les rapports de domination femmes-hommes en interne, et plus largement au sein de la société à travers ses pratiques.*

**Au niveau pédagogique** l'ONG a opté pour :

- Le choix de ressources pédagogiques écrites par des femmes et des hommes ;
- Le choix d'intervenants externes en veillant à la parité ;
- La prise en compte de la dynamique des relations de pouvoir au sein du groupe, en veillant par exemple à une prise de parole égalitaire ;
- La valorisation des femmes et des hommes engagé-e-s dans des dynamiques de changement social.

**Au niveau institutionnel dans la politique RH :** Quinoa a rédigé et appliqué une note politique pour la gestion RH en lien avec l'égalité femmes-hommes comprenant :

- Une politique volontariste liée à l'égalité salariale permettant d'analyser les facteurs qui défavorisent les femmes ;
- Une posture volontariste pour veiller à une parité au sein des organes de gestion et des équipes ;
- Une directive pour la gestion de la tension vie privée-professionnelle en lien avec le genre et la parentalité ;
- Une mise en place de pratiques pour la non-discrimination à l'embauche ;
- Une réflexion sur les relations de pouvoir est menée au sein des équipes.

**En matière de communication :** une attention a été portée à la rédaction non-sexiste de productions écrites (institutionnelles et pédagogiques).

**« Nous n'avons pas comme prétention de devenir des spécialistes du genre, mais nous cherchons à l'intégrer de façon transversale » - Quinoa**

*La fédération francophone et germanophone des associations de coopération au développement Acodev est engagée dans l'intégration du genre au sein de son organisation et de la fédération. Au sein de la structure, une politique genre a été formulée en 2015 et déclinée dans la politique RH, le plan de formation, et la stratégie de communication.*

Au sein de la fédération, le secrétariat mène une réflexion pour intégrer le genre dans les communications, les formations et

informe régulièrement ses membres sur les appels à projets, les événements, les outils, et l'existence d'expert-e-s ainsi que sur la réglementation liée à cette dimension.

Acodev et NGO-federatie (la fédération flamande) publient les chiffres des ONG sur le site web [www.ong-livreouvert.be](http://www.ong-livreouvert.be). Une rubrique est dédiée au calcul de la répartition femmes-hommes au sein du secteur.

**Nous sommes à un moment charnière. Les nouvelles conditions d'accès aux subsides tiennent compte notamment de l'axe transversal genre. Les organisations cherchent donc à s'informer et à se former pour mieux comprendre comment intégrer le genre dans leurs pratiques ». ACODEV**

*Caritas Belgique a commencé un cycle de formation pour rendre plus opérationnelle l'intégration du genre dans la gestion de projets, notamment dans l'utilisation des indicateurs sensibles au genre. Les gestionnaires, les équipes terrain et les partenaires se sont appropriés*

*de leur utilisation. Cette démarche a été appuyée par un accompagnement à l'intégration du genre conduit par l'organisation Le Monde selon les femmes.*

**« Pour intégrer l'approche genre il faut réfléchir ensemble, il est important de s'approprier cette approche-Caritas Belgique »**

<sup>4</sup> Ibid, Le Monde Selon les femmes p. 10.

## Échanges de pratiques avec les partenaires du Sud

L'apport des expériences des partenaires du Sud est indispensable pour valoriser leur savoir-faire et leurs réflexions sur l'approche genre. Le Monde selon les Femmes a organisé des rencontres nationales dans plusieurs pays : Bénin, Niger, République démocratique du Congo et Sénégal. Ces rencontres ont permis d'identifier 10 bonnes pratiques en vue de l'intégration du genre dans les projets menés par les partenaires du Sud. Ces bonnes pratiques ont été choisies selon un cadre référentiel réalisé par Le Monde selon les femmes . Ce cadre présente des similitudes les de la notion des « bonnes pratiques » formulée par Coordination SUD dans son état des lieux . Par exemple, l'analyse du contexte avec une approche genre, la prise en compte des besoins spécifiques et des intérêts stratégiques des femmes et des hommes, la participation des acteurs et actrices et l'utilisation des indicateurs de genre/sexo-spécifiques.

## RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

### EN BELGIQUE

#### ➔ Documents stratégiques pouvoirs publics

Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) - ministre de la Coopération au Développement Belgique, Note stratégique sur l'égalité entre les hommes et les femmes 2015 - [Télécharger](#)

#### ➔ Organisations

Le Monde selon les femmes

- Recueil de projets spécifiques femmes et genre au Sud - [Télécharger](#)
- Intégration du genre dans les ONG en Belgique : impact du gender coaching. - [Télécharger](#)

### EN FRANCE

#### ➔ Documents stratégiques pouvoirs publics

- Agence française de développement, Cadre d'intervention transversal Genre 2014-2017 - [Télécharger](#)
- Haut Conseil à l'égalité (HCE) entre les femmes et les hommes, 2e rapport d'évaluation intermédiaire Genre et développement
- Ministère des Affaires étrangères. Stratégie Genre et développement 2013-2017. Juillet 2017 - [Télécharger](#)

#### ➔ Organisations

- Coordination SUD, *Étude État des lieux de l'intégration du Genre dans les organisations françaises de la solidarité internationale*, 2016 - [Télécharger](#)
- Coordination SUD, *Nos actions pour une intégration du genre dans les politiques françaises de développement*, 2017 - [Télécharger](#)

<sup>5</sup> Le Monde Selon les femmes, *Qu'est-ce qu'une bonne pratique/action en genre ? Un cadre référentiel*. [http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-avec-le-sud\\_echanges-pratiques-genre-GCDD-sud-capitalisation.htm](http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-avec-le-sud_echanges-pratiques-genre-GCDD-sud-capitalisation.htm)

<sup>6</sup> *Op.cit.*, Coordination SUD, *Étude État des lieux*, 2016, p. 19.

**Coordination SUD**  
Solidarité Urgence Développement

Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement - est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui près de 170 ONG, dont une centaine via six collectifs (Clong-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, Forum, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD anime des commissions de travail thématiques composées de ses membres et partenaires, mobilisées sur des enjeux majeurs de la solidarité internationale.

Coordination SUD, en partenariat avec le F3E et le soutien de l'AFD, mène un projet triennal pour favoriser l'intégration du genre dans le secteur de la solidarité internationale. En 2016, une étude a permis d'identifier les acteurs et actrices impliqués, les difficultés et les bonnes pratiques en la matière. Cette étude est appelée à être complétée par des fiches *benchmarking* avec d'autres secteurs associatifs et d'autres pays.